

# MOTARDS 13 EN COLÈRE

© FFMC13 – septembre 2020

162 Cours Lieutaud  
13006 Marseille  
Contacts :

07 68 78 88 19

[contact@ffmc13.org](mailto:contact@ffmc13.org)

[www.ffmc13.org](http://www.ffmc13.org)

<http://forum.ffmc13.org/index.php>

Réunions les 1<sup>er</sup> & 3<sup>ème</sup> vendredis du mois  
à 19 heures au Centre Social Capelette  
221, Ave de la Capelette 13010 Marseille

## Sommaire :

- Edito en une
- Actus, Dossiers, Billets ...
- Agenda, adhésion en dernière page

*Comme les années précédentes, nous vous proposons à partir du 1<sup>er</sup> septembre et jusqu'au 30 novembre l'adhésion de fin d'année ou adhésion Bol D'Or - quoique 2020 soit une année sans Bol !*

*Cette adhésion comprend le dernier quadrimestre de 2020 (4 mois) auxquels s'ajoute l'année 2021. Nous rappelons que l'adhésion à la FFMC est normalement prise pour l'année civile. Le montant de cette adhésion de 56 € correspond à : 14€ pour le dernier quadrimestre 2020 et 42 € pour l'année 2021.*

*C'est toujours 3.50€ par mois !*

## 2020 : année Covid 19 !

Année très spéciale pour nous tous, le Covid 19 aura eu raison de toutes les manifestations et rendez-vous motards dans notre département. Pas de salons moto organisés par la Provence et dont nous sommes partenaires depuis plusieurs années. Le Royal Cambouis à Sausset-les-Pins avec la mutuelle des motards. Les rendez-vous nationaux tel que les assises et tout dernièrement le relais calmos à Lançon de Provence lors du week-end Bol d'or, un événement qui tient à cœur à notre antenne car elle en est l'inventrice. Les aberrations n'ont pas manqué non plus, comme le port du masque sous le casque, imposé par le préfet de police de Paris qui a contraint l'antenne FFMC PPC (Paris petite Couronne) à déposer une requête auprès du tribunal administratif (TA) de Paris. Heureusement le bon sens l'a emporté et, dans une décision du 18 septembre, ce TA demande au préfet de police de Paris de modifier son arrêté du 27 août 2020, qui rendait obligatoire le port du masque à moto. Il y a eu aussi des points positifs comme l'invitation par la préfecture de police des Bouches-du-Rhône à une conférence de presse sur le port des équipements de protection des usagers des deux-roues ou les premières sorties adhérents de la FFMC loisirs 13 qui rassemblent une vingtaine de motos, un nombre maximum pour un encadrement sécurisé.

La FFMC13 se tient prête à réagir à la moindre occasion tant festive que d'actualité.

**François – coordinateur**



**Attention Covid. Nous nous efforçons de mettre en œuvre les mesures de distanciation et de protection préconisées. Merci de nous aider.**

- vendredis 2 et 16 octobre : réunion adhérent à partir de 19 h au CSC (Centre Social La Capelette)
- samedi 17 et dimanche 18 octobre : Conseil de région méditerranée à Avignon (84)
- mercredi 21 octobre : CA\*
- vendredis 6 et 20 novembre : réunion adhérent à partir de 19 h au CSC
- samedi 14 et dimanche 15 novembre : Assises du mouvement FFMC à Vogüé (Ardèche)
- vendredi 4 décembre : réunion adhérent à partir de 19 h au CSC
- mercredi 16 décembre : CA\*
- **vendredi 18 décembre : dernière réunion adhérents de l'année, repas tiré du sac, animation musicale et mesures de précautions vis-à-vis du Covid strictement respectées, comme lors des autres événements – inscription préalable auprès du CA.**

CA\* : rappel, ils sont ouverts à tous les adhérents et peuvent se tenir au CSC ou au 162 Crs Lieutaud 13006 Marseille.

Merci de nous informer de votre venue.



## DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE CONTINUER LE COMBAT AVEC LA FFMC –ADHESION 2020\_2021

Je souhaite adhérer à la FFMC13 **pour fin 2020 et 2021**. Je verse **56€ minimum – C'est toujours 3.50€ par mois !** Remplissez les champs suivants :

Nom\* \_\_\_\_\_ Prénom\* \_\_\_\_\_  
 Date de naissance\* \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ Moto \_\_\_\_\_  
 Adresse\* \_\_\_\_\_  
 Code Postal\* \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_  
 Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse email\* \_\_\_\_\_  
 Tél. 1\* \_\_\_\_\_ Tél. 2 \_\_\_\_\_

Chez la case correspondante\* :  
 1<sup>ère</sup> adhésion \_\_\_\_\_ Renouvellement (carte n° \_\_\_\_\_)  
 Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Renvoyez ce coupon à « FFMC13, 162 Cours Lieutaud 13006 Marseille » accompagné d'un chèque de **56€ minimum** à l'ordre de « FFMC13 » ou déposez le à l'occasion d'une réunion ou manifestation. \* mentions obligatoires.

## Mouvement FFMC



La FFMC est membre de la



## MOTARDS13

Directeur de la publication : François Eugster pour FFMC13

Comité de rédaction : CA FFMC13

Coordination et mise en page : José Aznar

Maquette : Florent Martin pour FFMC13

La reproduction, même partielle, de tout matériel publié dans ce magazine est interdite (loi du 11 mars 1957) ; si vous imprimez, recyclez !